

L'INDUSTRIE—LE PROJET DE FERMETURE DE L'USINE DE
LA SOCIÉTÉ SKIL À RICHMOND (C.-B.)—LE CAS DES
OUVRIERS

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, tout comme le député de Fraser Valley-Ouest (M. Rose), J'ai abordé cette question il y a deux ans, et, de nouveau comme lui, je l'ai abordée de nouveau il y a très peu de temps. Je ne doute pas que d'autres députés s'intéressent au sort de cette usine. Mais lorsque le ministre dit que les députés libéraux ont agi avec beaucoup d'efficacité dans les instances qu'ils ont présentées au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin), tout ce que je peux répondre, c'est que j'ai peur que l'efficacité de leurs instances ne soit pas très apparente dans les résultats. Ils n'ont pu ni empêcher la fermeture de l'usine, ni découvrir ce qu'il en était.

Selon le mémoire confidentiel qu'on nous avait envoyé en 1969, la scie électrique 1610 produite à Vancouver permet en fait de gagner de l'argent, et l'on s'attendait à ce qu'elle procure près de 5 millions de dollars de bénéfices en une période de cinq ans. On a prouvé qu'au cours d'une période de 15 mois, de décembre 1970 à mars 1972, l'usine a produit et expédié 45,000 scies, atteignant ainsi en 15 mois à peine son potentiel prévu pour la troisième année. Dans ces conditions, le moins qu'on puisse attendre du gouvernement, c'est qu'il confirme ou nie la véracité de ces faits et de ces chiffres, de sorte que nous puissions découvrir pourquoi cette entreprise se voit tenue de transférer son exploitation de Vancouver à Chicago. Étant donné les faits et les chiffres que nous avons vus, c'est attendre beaucoup de ces employés que de leur demander de croire que la fermeture de l'usine de Vancouver est vraiment nécessaire.

• (2210)

J'estime, d'autre part, que le gouvernement est loin de s'acquitter de ses obligations s'il se borne à se mettre en rapport avec les services de main-d'œuvre en vue de procurer des emplois aux employés au moment de la fermeture de cette usine au lieu d'entreprendre quelque chose dans l'intervalle. Puisque les efforts déployés voici deux ans par le ministre de l'Industrie et du Commerce en vue de convaincre les responsables de l'usine de ne pas fermer celle-ci ont été couronnés de succès, je ne vois vraiment pas pourquoi on ne pourrait pas déployer, à présent, des efforts analogues avec quelque chance de succès. Je ne dis pas qu'on ne le fait pas; je dis simplement que nous ne connaissons pas les données réelles de l'affaire. Ceux d'entre nous qui comptent parmi leurs électeurs certains des 150 employés qui seront mis à pied le 1^{er} juillet, ont le droit d'être pleinement informés. Voilà pourquoi je déplore le mystère qui entoure cette affaire. On ne nous a pas donné les faits. La société nous a raconté son histoire et nous avons dû nous en tenir à cela. A notre avis, le gouvernement se doit d'aller au fond des choses et de nous communiquer les faits et les chiffres afin que nous sachions à quoi nous en tenir.

Les métallurgistes ont fait tout leur possible, mais ils n'ont pas réussi à obtenir de la société un exposé véridique de la situation. Ils ont aussi confirmé que la société n'a pas demandé d'aide du gouvernement. Peut-être ne l'aurait-elle pas obtenue si elle l'avait demandée, mais le fait est qu'elle ne l'a pas demandée.

Les métallurgistes ont demandé au premier ministre (M. Trudeau) lui-même de faire valoir ses bons offices auprès de la Corporation de développement du Canada pour presser la société de rester, mais le cabinet du premier

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

ministre s'est borné à leur dire de communiquer directement avec la CDC; autant que je sache, ils n'en ont pas obtenu de réponse. Pas plus d'ailleurs qu'ils n'en ont reçu du ministère de l'Industrie et du Commerce auquel ils se sont aussi adressés par écrit. Voilà pourquoi ces travailleurs se trouvent dans une situation qui laisse beaucoup à désirer vu qu'on leur demande d'accepter la perte de leurs emplois à la fin de juillet.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, nous nous préoccupons tous des difficultés que la fermeture d'une usine pose aux travailleurs. Par conséquent, mon ministère comme celui de l'Industrie et du Commerce met tout en œuvre pour favoriser la poursuite de l'exploitation, l'établissement de nouvelles usines et de nouvelles fabriques. Cela ne signifie pas que, dans chaque cas, ces efforts sont couronnés de succès; il arrive parfois que l'usine ferme de toute façon. Nous avons alors d'autres programmes qui tentent d'atténuer la charge autant que possible en trouvant d'autres emplois et en aidant à la réinstallation des travailleurs intéressés.

Bien entendu, au cours des conversations entre le ministère et l'usine en cause, certains renseignements confidentiels sont discutés et examinés. En raison des discussions futures qui pourraient avoir lieu avec d'autres compagnies, il serait peu sage de ne pas considérer ces renseignements comme étant confidentiels. C'est l'attitude adoptée par le ministère et qui réussit de temps à autre, comme le prouve l'exploitation soutenue de cette usine depuis une certaine période.

Encore une fois, nous regrettons l'effet de cette fermeture sur des hommes et des femmes qui risquent de perdre leur emploi, mais nous essayons de leur offrir tous les services possibles pour les aider à trouver un emploi qui leur convient.

L'INDUSTRIE—LES PÂTES ET PAPIERS—LA FERMETURE
D'USINES—LES POURPARLERS AVEC LES ENTREPRISES

M. Jack Marshall (Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe): Monsieur l'Orateur, je demande depuis plusieurs mois au ministre de l'Industrie et du Commerce (M. Pepin) de nous tenir au courant de la situation critique de l'industrie des pâtes et papiers. Pour une raison ou une autre, cette industrie traverse une crise non seulement dans ma circonscription, mais dans toutes les provinces et toutes les régions. La crise la plus récente s'est déroulée dans l'Ouest, à Ocean Falls.

En réponse à mes nombreuses questions, on m'a informé que des réunions se déroulaient avec les représentants de cette industrie afin de considérer des allègements fiscaux et d'autres mesures visant à redonner plus de vigueur à cette industrie et de la relancer. L'industrie des pâtes et papiers est probablement la plus importante au Canada, mais le détachement qu'affecte le gouvernement à l'égard de cette situation critique n'est pas sans m'étonner.

Des réunions se tiennent depuis février, mais chaque fois que je m'informe auprès du ministre de l'état de la situation il me répond que les entretiens se poursuivent dans l'espoir d'en arriver à quelque solution. Pendant ce temps des gens sont mis à pied au pays. Pourtant le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) verse des subventions à de nouvelles usines dans certaines régions et déplace l'emploi.